



Procès-verbal
Le jeudi 25 octobre 2001 - n° 48

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 06.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 154, Loi modifiant la Loi sur le mérite agricole, la Loi sur le mérite de la restauration et la Loi sur le mérite du pêcheur, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

Projets de loi publics au nom des députés

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 196, Loi concernant l'Agence universitaire de la Francophonie.

Après débat, le rapport est adopté.

25 octobre 2001

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) propose que le projet de loi n° 196, Loi concernant l'Agence universitaire de la Francophonie, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 196 est adopté.

À 11 h 43, à la demande de M. Brassard, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Chevrette, ministre responsable de la Faune et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 44 Loi modifiant la Loi sur les parcs.

La motion est adoptée.

25 octobre 2001

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 43 Loi modifiant la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois.

La motion est adoptée.

Mme Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 45 Loi modifiant la Loi sur le tabac.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 621-20011025)

Les orientations stratégiques 2000 à 2004 de l'Inspecteur général des institutions financières.

(Dépôt n° 622-20011025)

M. Rochon, ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel du ministère du Travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 623-20011025)

25 octobre 2001

Le rapport annuel de la Régie du bâtiment du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 624-20011025)

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des services juridiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 625-20011025)

M. Brassard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant les profits et les ventes des appareils de loterie vidéo. Question n° 17, *Feuilleton et préavis* du 13 juin 2001.

(Dépôt n° 626-20011025)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 23, 25, 29, 30 et 31 mai, les 1^{er} et 5 juin et le 29 août 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 173 Loi sur la sécurité civile – rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 627-20011025)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Boisclair, ministre de l'Environnement, dépose :

25 octobre 2001

Copie d'un message, en date du 20 octobre 1997, que monsieur Stanley M. Kopaskie de Birdair Inc. a expédié par télécopie à monsieur Gilles Michon de la Régie des installations olympiques, concernant les obligations contractuelles de Birdair par rapport au toit du Stade olympique, à Montréal.

(Dépôt n° 628-20011025)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion de M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant l'adoption du projet de loi n° 154, Loi modifiant la Loi sur le mérite agricole, la Loi sur le mérite de la restauration et la Loi sur le mérite du pêcheur.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 59 en annexe)

Pour : **91** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 154 est adopté.

Motions sans préavis

M. Julien, ministre du Revenu, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande unanimement au gouvernement fédéral de réévaluer sa décision en ce qui concerne l'Action nationale en accordant à cet organisme le même traitement que celui accordé à l'organisme fédéraliste le Conseil pour l'unité canadienne.

Du consentement de l'Assemblée, M. Julien donne quelques explications sur le contexte qui l'amène à présenter cette motion. Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il dépose :

Copie d'une lettre, en date du 1^{er} octobre 1999, que madame Marie-France Jetté de la Section de la vérification, Division des organismes de bienfaisance de Revenu Canada, a expédiée à madame Marie-Laure Prunier, directrice

25 octobre 2001

administrative de la Ligue d'Action nationale, concernant la vérification des activités et des livres de la ligue ;

(Dépôt n° 629-20011025)

Copie d'une lettre non datée que madame Maureen Kidd, directrice générale de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, a expédiée à monsieur Robert Laplante, président de la Ligue d'Action nationale, concernant l'annulation de l'enregistrement de la Ligue d'Action nationale à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* ;

(Dépôt n° 630-20011025)

Copie d'un message, en date du 23 octobre 2001, que monsieur Robert Laplante, directeur de la Ligue d'Action nationale, a expédié par télécopie à madame Pauline Picard, députée à la Chambre des communes du Canada, par lequel il autorise cette dernière à demander au ministre fédéral du Revenu à obtenir accès au dossier fiscal de la Ligue d'Action nationale et à en révéler publiquement le contenu.

(Dépôt n° 631-20011025)

Cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Legendre, ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite la ville de Montréal qui a été retenue ce matin pour l'organisation des Jeux gais en 2006.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Beaudoin, ministre d'État aux Relations internationales, propose :

25 octobre 2001

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le quarantième anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris, dont l'ouverture le 5 octobre 1961 consacra, de manière décisive, la renaissance de la relation entre la France et le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Fournier (Châteauguay) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite la Table de concertation Jeunesse de Châteauguay et l'ensemble de la communauté jeune du Grand Châteauguay à l'occasion du Rassemblement pour affirmer collectivement la justice et la tolérance et qu'elle appuie leur engagement à l'égard de la justice, la tolérance et l'inclusion et leur recherche permanente pour la paix.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Blanchet (Crémazie) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la participation de parlementaires québécois à la dixième édition du Triathlon au profit des fondations des hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et St-Mary's.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

25 octobre 2001

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Morin, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de la circonscription électorale de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, soit membre permanent de la Commission des institutions.

Cette motion est adoptée.

Puis, M. Morin, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de la circonscription électorale de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, soit membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire.

Cette motion est adoptée.

Ensuite, M. Morin, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de la circonscription électorale de Saint-Jean, monsieur Roger Paquin, soit membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement.

Cette motion est adoptée.

Enfin, M. Morin, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de la circonscription électorale de Vanier, madame Diane Barbeau, remplace le député de la circonscription électorale de Saint-Jean, monsieur Roger Paquin, comme membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire.

Cette motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives.

M. Pinard, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux et du sous-ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie concernant la gestion des activités de recherche réalisées dans les centres hospitaliers dotés d'un centre de recherche ;
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de discuter des observations, conclusions et recommandations faisant suite aux consultations particulières et auditions publiques portant sur la violence dans le hockey mineur ;
- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin, notamment, de préparer son rapport final sur la concentration des médias.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 2 novembre 2001, Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) s'adressera à Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'état des finances publiques ».

25 octobre 2001

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 27, Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, le débat est ajourné.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Gauthier (Jonquière) à M. Legault, ministre de l'Éducation, concernant l'école de quartier Saint-Jean-Eudes ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Rochefort (Mercier) à Mme Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, concernant la lutte contre l'homophobie dans les écoles ;
- le troisième, sur une question adressée par M. Marcoux (Vaudreuil) à M. Legault, ministre de l'Éducation, concernant la reconstruction de l'école primaire Saint-Bernard en Abitibi.

25 octobre 2001

À 18 h 39, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 30 octobre 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

25 octobre 2001

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant l'adoption du projet de loi n° 154, Loi modifiant la Loi sur le mérite agricole, la Loi sur le mérite de la restauration et la Loi sur le mérite du pêcheur :

(Vote n° 59)

POUR - 91

Arseneau	Charest	Gobé	Normandeau
Barbeau	(<i>Sherbrooke</i>)	Goupil	Ouimet
Baril	Chevrette	Harel	Pagé
(<i>Arthabaska</i>)	Cholette	Houda-Pepin	Papineau
Beauchamp	Cliche	Julien	Paquin
Beaudoin	Copeman	Jutras	Paradis
Beaulne	Côté	Kieffer	Paré
Bédard	(<i>La Peltrie</i>)	Labbé	Payne
Bégin	Côté	Lachance	Pelletier
Bélanger	(<i>Dubuc</i>)	Lamquin-Éthier	(<i>Abitibi-Est</i>)
Benoit	Cousineau	Laprise	Poulin
Bergeron	Delisle	Leblanc	Rioux
Bergman	Désilets	Leduc	Robert
Bertrand	Deslières	Legault	Rochefort
(<i>Charlevoix</i>)	Després	Legendre	Rochon
Bertrand	Dion	Lemieux	Simard
(<i>Portneuf</i>)	Dionne-Marsolais	Létourneau	(<i>Richelieu</i>)
Blanchet	Doyer	Loiselle	Simard
Boisclair	Duguay	Maltais	(<i>Montmorency</i>)
Bordeleau	Dumont	Marcoux	Sirros
Boulet	Dupuis	Marois	Trudel
Brassard	Fournier	Marsan	Vermette
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Ménard	Whissell
Chagnon	Gauthier	Middlemiss	
Charest	Gautrin	Morin	
(<i>Rimouski</i>)	Geoffrion	Mulcair	